

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et numérique

27 JUIN 2024

Arrêté du

fixant la composition du jury des concours pour le recrutement d'inspecteurs des douanes et droits indirects dans la spécialité « traitement automatisé de l'information – programmeur de système d'exploitation » au titre de l'année 2025

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

- VU le code général de la fonction publique ;
- VU le décret n° 2007-400 du 22 mars 2007 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A des services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;
- VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- VU l'arrêté du 3 mars 1997 modifié fixant les conditions d'organisation des concours et examens professionnels de recrutement dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;
- VU l'arrêté du 13 juin 2024 autorisant l'ouverture des concours pour le recrutement d'inspecteurs des douanes et droits indirects dans la spécialité « traitement automatisé de l'information – programmeur de système d'exploitation » au titre de l'année 2025,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Madame Marine MIRAILLET, contractuelle de catégorie A+, cheffe du bureau SI2, est nommée présidente du jury des concours pour le recrutement d'inspecteurs des douanes et droits indirects dans la spécialité « traitement automatisé de l'information – programmeur de système d'exploitation » au titre de l'année 2025.

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence du jury sera exercée par M. Rémi COULONGEON, inspecteur régional de 3^e classe, membre du jury repris à l'article 2.

Article 2 : Sont nommés membres du jury :

M.	Patrick	BAKABADIO	Inspecteur
Mme	Carole	CARREY	Inspectrice
M.	Rémi	COULONGEON	Inspecteur régional de 3 ^e classe
M.	Anthony	FREZZA	Inspecteur
M.	Thomas	LEGRAND	Inspecteur
Mme	Wei	LIU	Inspectrice

Article 3 : Le directeur national du recrutement et de la formation professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **27 JUIN 2024**

Le ministre de l'économie, des finances et de la
souveraineté industrielle et numérique,
Et par délégation,

L'inspecteur principal de 1^{re} classe,
Adjoint au chef du bureau RH2

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a small flourish.

S. ROUMEAU